

Les licences du libre

Licences logicielles : à travers la jungle



Benigno Delgado

Assistant d'enseignement HEG-Genève – novembre 2006

<p>LIBRE 6, 7 nov. 2006 - Genève</p>	<p>Les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation</p> <p>Formation continue Haute Ecole de Gestion de Genève Filière Information documentaire</p>
--	---



Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-NonCommercial-NoDerivs 2.5 disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/> ou par courrier postal à Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.

Les licences du libre : contenu

Intro ●

Précisions

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure

« C'est la licence qui 'fait' le logiciel libre »

Précision sur les droits. Cadre juridique

- Licences propriétaires et licences Open Source
- Le libre et les « ware »
- Logiciel ou document
- Les différentes licences autour de la galaxie Open Source
 - Compatibilité avec la GPL
 - La double licence
- Situation actuelle

Freeware, Shareware et autres « ware »

Intro

Précisions ●

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure

Graticiel ou **gratuciel** (anglais *freeware*) : logiciel propriétaire qui est mis gratuitement à disposition par son créateur, mais qui est soumis à certaines contraintes quant à sa diffusion. Les graticiels sont soit des logiciels complets, soit des logiciels commerciaux qui sont diffusés de manière *bridée* en termes de fonctionnalités (version *réduite*). Ils sont parfois financés par la publicité qu'ils contiennent (*Adware*)

Le code source n'est - généralement - pas accessible

Freeware, Shareware et autres « ware »

Intro

Précisions ●

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure

Un **partagiciel** ou **shareware** est un logiciel propriétaire, protégé par le droit d'auteur, dont l'usage peut être limité dans le temps ou dans les fonctionnalités, à moins d'en rétribuer l'auteur

Le code source n'est pas accessible (dans la plupart des cas).

Il n'est pas possible de le distribuer sans que celui qui en fait l'acquisition n'ait à payer une licence qui permet explicitement de le faire

D'autres « ware ». L'**abandonware** ou logiciel orphelin

.1010101101010101011
LIBRE
10101010101010101010
10101010101010101020

h e g Haute école de gestion de Genève

Les licences du libre : intro juridique

Intro
Précisions
Le cadre ●
Les licences
Vue d'ensemble
Pour conclure

Droits d'auteur : moraux et patrimoniaux

Domaine public : statut juridique dans lequel se trouve une œuvre lorsque les droits patrimoniaux sont épuisés.

Le domaine public n'est pas une licence en soi. On peut pourtant décider de mettre ses œuvres dans le domaine public 

Licences : entre le droits d'auteur et le domaine public. La licence implique une cession des droits. C'est un *contrat d'autorisation*

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 5

.1010101101010101011
LIBRE
10101010101010101010
10101010101010101020

h e g Haute école de gestion de Genève

Le droit suisse et les logiciels

Intro
Précisions
Le cadre ●
Les licences
Vue d'ensemble
Pour conclure

En Suisse

- Loi sur le droit d'auteur: les programmes informatiques sont considérés comme des œuvres et donc soumis au droit d'auteur. RS 231.1 Art 2 al.3

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 6

Licences : propriétaires et libres

Intro

Précisions

Le cadre ●

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure

- Licence propriétaire
Restrictive (ce qui n'est pas expressément permis est interdit)
- Licence libre
Permissive (ce qui n'est pas expressément interdit est permis)

Licences libres : domaines d'application

Intro

Précisions

Le cadre ●

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure

Licences en rapport avec les logiciels et leur code

Licences en rapport avec les documents, œuvres littéraires et artistiques, etc.

LIBRE Haute école de gestion de Genève

Licences : les familles

- Intro
- Précisions
- Le cadre
- Les licences ●
- Vue d'ensemble
- Pour conclure

- Licences académiques (Academic licenses) : MIT Athena, Berkeley, Apache, ~ BSD
- Licences de la Free Software Foundation: Gnu GPL (General Public Licence) et Gnu LGPL
- Licence Mozilla (et équivalentes)

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 9

LIBRE Haute école de gestion de Genève

Licences : GNU GPL

- Intro
- Précisions
- Le cadre
- Les licences ●
- Vue d'ensemble
- Pour conclure

GPL : General Public License (la référence)

Instituée par la *Free Software Foundation*. Se fonde sur la définition de quatre degrés de liberté qu'elle garantit aux utilisateurs :

- Liberté d'exécution, sans restriction de temps, de lieu, de motif, de personne, etc.
- Liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins.
- Liberté de redistribuer des copies.
- Liberté d'améliorer et de diffuser les améliorations.

Les libertés 2 et 4 requièrent l'accès libre au code source

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 10

Licences : particularités

Gnu GPL et similaires (CeCILL)

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences ●

Vue d'ensemble

Pour conclure

- Licences « contaminantes » : tout logiciel ou documents incluant un fragment de code ou doc. sous ces licences devient automatiquement GPL ou similaire. Ce sont des licences sous « copyleft » ou « gauche d'auteur ».
- La LGPL (Lesser General Public Licence), bien qu'issue de la FSF est plus permissive, permet l'intégration de modules non libres

Licences : particularités

Gnu GPL et similaires (CeCILL)

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences ●

Vue d'ensemble

Pour conclure

- Licences « contaminantes » : tout logiciel ou documents incluant un fragment de code ou doc. sous ces licences devient automatiquement GPL ou similaire. Ce sont des licences sous « copyleft » ou « gauche d'auteur ».
- La LGPL (Lesser General Public Licence), bien qu'issue de la FSF est plus permissive, permet l'intégration de modules non libres

Licences : la GPL et les autres (1)

Intro

Licences de logiciels libres *GPL compatibles*

Précisions

Le cadre

Les licences ●

Vue d'ensemble

Pour conclure

- CeCILL (Cea Cnrs INRIA Logiciel Libre)
- Licence publique de Zope (ZPL)
- Licence DataGrid
- Licence de Perl

Licences : la GPL et les autres (2)

Intro

Licences de logiciels libres non compatibles avec la GPL

Précisions

Le cadre

Les licences ●

Vue d'ensemble

Pour conclure

- Licence BSD (originale) : à cause de la « clause publicitaire BSD »
- Licence Apache (version 1.0) : problème similaire à celui de BSD
- Licence publique Mozilla (MPL) : compatible seulement sous certaines conditions.

Licences : la GPL et les autres (3)

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences ●

Vue d'ensemble

Pour conclure

Considérées non libres par la GPL

- Licence publique université d'Utah : n'admet pas la redistribution commerciale.
- Ancienne licence de YaST : interdisait toute distribution contre rétribution (désormais YaST est passé en GPL)¹
- Licence de PINE : interdit la distribution de versions modifiées

¹ Logiciel de messagerie électronique

Licences : vue d'ensemble ¹

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble ●

Pour conclure

Licence	Propriétaire	Copyleft	Académique
Exemples	Microsoft (CLUF)	Gnu GPL	BSD, Apache
Droits octroyés	<i>Utilisation</i> Mais Restrictions (nb utilisateurs, postes, etc.)	Utilisation Reproduction Modification Distribution (les 4 libertés)	Utilisation Reproduction Modification Distribution
Code source disponible?	non	oui	oui (à la base)

¹ Adapté de COOL et LAURENT, Introduction aux aspects juridiques des logiciels libres / open source

LIBRE Haute école de gestion de Genève

Licences : vue d'ensemble (suite)

Intro	Licence	Propriétaire	Copyleft	Académique
Précisions	Exemples	Microsoft (CLUF)	Gnu GPL	BSD, Apache
Le cadre	Contrepartie et conditions	Rémunération Acceptation termes et conditions Garantie et responsabilités limitées	Acceptation termes et conditions Respect des notices (pas de garantie, exonération de responsabilité, copyright) Attribution <i>Les œuvres dérivées : distribuées sous la même licence</i> <i>Code source tjrs disponible</i>	Acceptation termes et conditions Respect des notices (pas de garantie, exonération de responsabilité, copyright) Attribution
Les licences				
Vue d'ensemble ●				
Pour conclure				

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 17

LIBRE Haute école de gestion de Genève

Licences: une autre vue d'ensemble

Licence ¹	Utilisable avec un logiciel commercial	Accès pour tous aux modifications apportées	Publiable sous certaines conditions	Contient des droits particuliers réservés au détenteur de licence
GPL	Non	Oui	Non	Non
LGPL	Oui	Oui	Non	Non
BSD	Oui	Non	Non	Non
NPL	Oui	Non	Non	Oui
Domaine Public	Oui	Non	Oui	Non

¹Ce tableau est emprunté à l'ouvrage *Tribune Libre : Ténors de l'Informatique Libre* (p. 200).

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 18

Licences : survol de la situation

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure ●

- « Nous n'avons plus besoin de la GPL » dixit Eric Raymond
- La version 3 de la Gnu GPL sera disponible bientôt (avec notamment des détails sur les brevets logiciels)
- Des débats font rage sur le « monopole » de la définition de licence libre et de logiciel libre par la FSF
- gpl-violations.org surveille le respect de la GPL et attaque – y compris en justice - les entreprises qui la violent



Licences : Se repérer dans la jungle (1)

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure ●

Un même logiciel peut être disponible sous deux licences différentes, libre et propriétaire (ex. le CMS eZpublish)



LIBRE Haute école de gestion de Genève

Licences : Se repérer dans la jungle (2)

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure ●

Selon la version, une **même** licence peut être compatible **ou pas** avec la Gnu GPL (cf. BSD, Python)



Alors : « demandez toujours conseil à votre spécialiste et lisez la notice d'emballage »

Contact : licencing@gnu.org

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 21

LIBRE Haute école de gestion de Genève

Licences : quelques références

Intro

Précisions

Le cadre

Les licences

Vue d'ensemble

Pour conclure ●

- Licence GPL <http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html>
- Licences commentées (du point de vue Gnu) <http://www.gnu.org/licenses/license-list.fr.html>

Document
COOL, Yorick, LAURENT, Philippe, *Introduction aux aspects juridiques des logiciels libres /open source* [en ligne]

http://www.pcf.be/ROOT/PCF_2006/public/evenements/activites_diverses/logiciels_libres_services_publics_independants/yc_phl_presentation.pdf

Cours de formation sur les logiciels libres en bibliothèque et centre de documentation 22